



OULIN SEIGNEURIAL
DE POINTE-DU-LAC

Rapport d'activités
2019-2020

Mai 2020

MOT DU PRÉSIDENT

C'est avec fierté que je vous invite à prendre connaissance du rapport d'activités 2019-2020 déposé par notre directeur général Alain Bourbonnais.

À titre de président du CA de la Corporation du Moulin seigneurial de Pointe-du-Lac, je me fais un devoir de réviser avec vous les événements significatifs survenus au cours de la dernière année, de même que les principales activités tenues sur notre site.

Mentionnons d'abord la mise en application de la politique de gestion des ressources humaines élaborée en collaboration avec nos partenaires de la Table de concertation.

Notre saison a été fortement perturbée par les travaux de réfection du pont enjambant la rivière St-Charles. Le Moulin, son personnel et notre clientèle ont subi les inconvénients liés à ce bouleversement de notre environnement immédiat : nous avons dû composer avec bruit, vibrations, poussières et difficultés d'accès au site. Notre DG a toutefois veillé au grain, entretenant un mode de communication serré avec l'entrepreneur responsable du chantier.

J'attire enfin votre attention sur le plan d'action et bilan que le Moulin a adoptés sous l'égide du MCC, pour la période 2019-2022. Ce protocole de gestion basé sur cinq objectifs, chacun soumis à l'atteinte de résultats, nous qualifie comme clients-partenaires dans le cadre du Programme d'aide financière aux institutions muséales du Québec.

Je termine en saluant la généreuse et compétente contribution de nos administrateurs, Jacques Milot, Robert Parenteau, Monique Jacob, Raynald Giguère, Steve Lessard et Jean Cloutier.

Notre Moulin, notre fierté!

Le président du conseil d'administration,



Yves-Laurent Godbout

L'assemblée générale des membres est l'occasion de faire le bilan du dernier exercice complété. Afin de se conformer aux exigences gouvernementales et aux mesures sanitaires liées à la pandémie, le conseil d'administration a décidé de reporter à cet automne l'AGA habituellement tenue moins de trois mois après la fin de l'exercice.

Le présent rapport résume les activités du Moulin seigneurial de Pointe-du-Lac réalisées du 1^{er} avril 2019 au 31 mars 2020. Il est un outil pour tout administrateur ou dirigeant et est essentiel pour étudier l'évolution de la gestion du site historique. Ce rapport présente les faits saillants de l'exercice, résume les informations livrées aux réunions du conseil d'administration, rend compte de l'atteinte des objectifs déterminés dans le plan d'action pour l'an 1 et dresse le tableau des statistiques du dernier exercice complété.

FAITS SAILLANTS

L'arrivée de la pandémie de COVID-19 – En date de rédaction de ce rapport, le Gouvernement du Québec n'avait toujours pas fourni d'indications précises concernant la réouverture possible des institutions culturelles et touristiques. Rappelons que le 15 mars 2020, le gouvernement, en vertu des indications fournies par la Direction de la santé publique, avait décrété la fermeture des commerces et lieux culturels en raison de la pandémie de COVID-19. Si l'ouverture de notre site pour la saison 2020-2021 demeure toujours incertaine, un plan de relance, incluant des activités virtuelles, est déjà envisagé par l'équipe du Moulin seigneurial. Dans tous les cas, cette réouverture devra s'accompagner de mesures sanitaires visant à préserver la santé et la sécurité du personnel et du public. De même, l'offre de services devra être modulée en fonction des indications qui seront fournies par la Direction de la santé publique (visites individuelles seulement, suspension temporaire du service de location de salles, etc.). Les conséquences de cette crise mondiale sont encore difficiles à prévoir, mais il est fort probable que certaines des manières de fonctionner de l'organisme devront être revues.

Une 11^e année au partenariat – L'entente entre le Moulin seigneurial de Pointe-du-Lac, la Société du site Madeleine de Verchères et le Vieux presbytère de Batiscan, instaurée et signée le 12 mars 2009, a par la suite été reconduite pour une 10^e année après sa mise à jour le 1^{er} avril 2015.

Le conseil d'administration et le comité culturel – Le conseil d'administration est composé du président Yves-Laurent Godbout, du vice-président Robert Parenteau, du trésorier Raynald Giguère, de la secrétaire Monique Jacob ainsi que des administrateurs Jean Cloutier, Steve Lessard et Jacques Milot.

Un comité culturel, qui collabore à la planification et à l'organisation des activités, est aussi en fonction. Ce comité est composé de Monique Jacob et Robert Parenteau.

L'équipe 2019-2020 – L'équipe des employés permanents est formée du directeur général Alain Bourbonnais, de l'adjointe à la direction Émilie Roy-Element, du coordonnateur des expositions et des activités Alexandre Pétrin, de la coordonnatrice au service à la clientèle et aux communications Kim Gladu et du responsable de l'entretien Michel Desjardins. Des employés saisonniers se joignent à l'équipe des permanents pour une période variant entre 10 et 26 semaines. Audrée-Anne T.-Laprise a occupé le poste d'assistante à l'accueil et à la coordination, alors que Alyson Boisvert, Sabrina Mélançon et Thomas Dufresne ont été de retour au poste de guide-interprète. À leur 1^{ère} année, Sarah Landry et Étienne Gagnon ont complété l'équipe des guides-interprètes. Il est à noter que le poste de préposé à l'entretien n'a pas été comblé pour la saison 2019, Michel Desjardins ayant assuré les fonctions auparavant dévolues au titulaire de ce poste.

PARTENARIAT

Entente – L'entente de partenariat créée en 2009 en est à sa 11^e année. La Table de coordination a comme mandat de décider de tout sujet prévu à l'entente et de formuler des avis au conseil d'administration respectif de chacun des sites sur toute matière d'intérêt commun. Elle est composée de 6 membres, dont les présidents de chaque organisme ainsi qu'une personne choisie par et parmi les membres de chaque conseil d'administration. Ses membres se sont rencontrés une seule fois au cours du dernier exercice où il a été question de la mise à jour de la politique en matière de ressources humaines afin qu'elle puisse s'appliquer à tous les employés des organismes-partenaires. La mise à jour de cette politique a permis également d'y intégrer des classes d'emploi et des échelons salariaux.

GESTION

Ressources humaines – Les 3 organismes se partagent le temps de travail de 3 employés permanents à temps plein, d'une employée permanente à temps partiel et d'un employé saisonnier à temps plein. La répartition du temps de travail pour cet exercice est demeurée la même qu'à l'exercice précédent. La portion du temps de travail de ces employés consacrée uniquement au Moulin est de 48,12 % (1001 heures) pour le directeur, de 48 % (936 heures) pour le coordonnateur des expositions et des activités et pour la coordonnatrice des communications et du service à la clientèle, de 48 % (350 heures) pour l'adjointe à la direction et de 81 % (1028 heures) pour le responsable de l'entretien.

Une assistante à l'accueil et à la coordination a été embauchée à temps partiel pour une durée de 35 semaines. Pour le Moulin, l'assistante a collaboré à la réalisation des activités, à la comptabilité de caisse hebdomadaire liée aux visiteurs et à la boutique, ainsi qu'à la compilation des heures des guides-interprètes.

Trois étudiants ont été engagés grâce à des subventions de l'Association des musées canadiens (AMC) dans le cadre du programme d'emploi étudiant « Jeunesse Canada au travail ». Deux autres étudiants ont été embauchés grâce à des subventions de Ressources humaines et Développement des compétences Canada dans le cadre du programme d'emploi étudiant « Emploi Été Canada ». Ces employés ont effectué des tâches d'accueil et d'animation au Moulin seigneurial et à l'église de la Visitation-de-la-Sainte-Vierge. D'ailleurs, il est à noter que cette collaboration avec la Fabrique pour permettre l'ouverture de l'église au grand public a débuté en 2013.

Des ressources supplémentaires ont été très appréciées alors que trois étudiants ont effectué un stage pour les trois organismes-partenaires. Félicie Delahaye a complété un stage de 6 semaines prévu à sa formation en technique de tourisme au Lycée Anna de Noailles (Evian-les-Bains). Exceptionnellement cette année, un autre stagiaire originaire de Colombe-Isère en France, Christopher Félix, a participé aux activités de l'équipe dans le cadre de son séjour de 6 semaines. De même, Dennise Leung a effectué un stage dans le cadre du programme de langue de l'École internationale de français de l'UQTR.

Ressources financières – Les tâches relatives à la gestion des ressources financières sont effectuées par le directeur et le coordonnateur des expositions et des activités, alors que la supervision est assurée par le conseil d'administration.

Le budget d'opération du dernier exercice du Moulin est de 361 990 \$, en faisant abstraction de la subvention reçue du ministère de la Culture et des Communications (MCC) pour le remboursement du prêt du dernier projet d'immobilisation.

Les revenus d'opération relatifs aux services et activités offerts, à la gestion de l'Observatoire – partagés avec le Vieux presbytère de Batiscan – ainsi qu'aux dons et commandites obtenus ont totalisé 94 663 \$.

Les remboursements des salaires relatifs aux employés permanents et aux autres employés partagés par les trois partenaires sont de 90 270 \$.

Les aides au fonctionnement accordées ont été de 108 455 \$ par le MCC – une augmentation de 37 069 \$ par rapport à l'an dernier – et de 40 000 \$ par la Ville de Trois-Rivières. Mentionnons que le MCC a établi l'aide financière consentie de 2019-20 à 2021-22. Elle a augmenté de plus de 70 % par rapport à la période précédente, soit de 2016-17 à 2018-19. Comme la dernière augmentation reçue, elle est encore directement liée aux nouvelles normes du Programme d'aide au fonctionnement des institutions muséales (PAFIM) du MCC. Enfin, les subventions salariales obtenues uniquement pour le Moulin s'élèvent à 22 933 \$.

Concernant les prévisions budgétaires, voici le constat des écarts les plus significatifs : comparativement aux prévisions, à l'exception des revenus d'animation et des subventions salariales, tous les revenus et aides financières ont été plus élevés que ceux prévus. En

contrepartie, les frais de fonctionnement et d'animation été plus élevés que ce qui était prévu, alors que la majorité des autres dépenses ont été en deçà de leur prévision. Précisons que les dépenses en animation ont largement dépassé leur prévision en raison des nombreux achats d'équipement effectués en fin d'exercice. Considérant le surplus anticipé au 31 mars dernier en raison de l'excellente année connue et de l'augmentation significative de l'aide au fonctionnement accordée par le MCC, le conseil d'administration a autorisé ces achats qui contribuaient à l'amélioration des services offerts par le site historique.

Le Moulin présente donc, en fin d'exercice financier, un excédent des revenus sur les dépenses de 43 624 \$ pour son fonctionnement. L'évolution des actifs nets passe donc d'un surplus cumulé de 68 046 \$ au 31 mars 2019 à un surplus cumulé de 111 670 \$ au 31 mars 2020.

Ressources matérielles - Le directeur, le coordonnateur des expositions et des activités et le responsable de l'entretien voient à la bonne gestion des équipements et des immobilisations.

L'entretien ménager du bâtiment ainsi que les préparatifs pour la location des salles font partie des tâches du personnel d'animation et d'entretien. Les employés de la Maison Saint-Joseph effectuent le déneigement en hiver. L'entretien paysager est confié depuis trois ans à Sylvain Gagnon.

Des travaux d'assainissement du boisé sont effectués dans les dernières années. Les travaux consistent à retirer les arbres morts ou malades pour ainsi permettre aux meilleurs éléments de bien croître. Cependant, le 1^{er} novembre dernier, de violents vents ont fait d'énormes dégâts sur le site. Plusieurs arbres matures ont été endommagés, sinon complètement déracinés. Des travaux d'urgence ont dû être effectués pour sécuriser les lieux, puis les nettoyer. Une corvée est toutefois prévue au printemps pour compléter le nettoyage des terrains.

Enfin, comme mentionné plus haut, considérant les disponibilités budgétaires et les besoins en équipement pour développer les services et répondre aux demandes, des achats ont été effectués en fin d'exercice. Totalisant environ 30 000 \$, les achats effectués consistent en du matériel numérique (projecteur, écran, téléviseur, WIFI), du mobilier extérieur et des équipements pour le service de location et les infrastructures.

PROGRAMMATION

Le site a été ouvert du 26 au 28 avril pour les *Découvertes culturelles*, puis du 26 mai au 27 octobre 2019, sept jours par semaine, de 10 h à 17 h, avec un prolongement jusqu'à 18 h en juillet et en août. Depuis trois ans, la période d'ouverture continue est prolongée jusqu'au dernier dimanche d'octobre. Au cours de cette période, les services de visite autonome ou

guidée étaient disponibles. À l'exception des mois de janvier, février et mars, la visite du Moulin seigneurial était disponible pour les groupes sur réservation en dehors de la période d'ouverture au grand public.

Expositions permanentes – Conçues en 2002 et en 2012, les expositions **Maître meunier** et **Farine de bois** sont les produits principaux du Moulin seigneurial. En fonction de la période de l'année, le visiteur peut les découvrir par la visite autonome ou guidée. La qualité du produit, l'accueil ainsi que le coût d'accès sont des éléments appréciés.



Expositions artistiques – Pour une 16^e année, le Moulin a participé, du 26 au 28 avril, aux **Découvertes culturelles** et a permis aux artistes citoyens de la Ville de Trois-Rivières d'exposer leurs œuvres au Moulin.



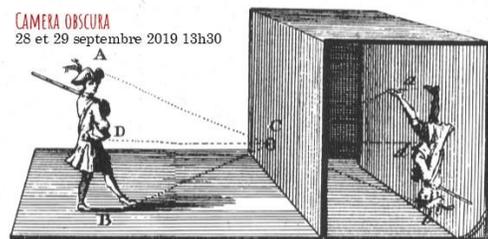
Cinq **expositions artistiques** ont eu lieu au cours de l'été : Marie-Ève Labadie, photographe (du 26 mai au 12 juin), Roxanne Campeau et Judith Picard, joaillière et mosaïste (du 15 juin au 17 juillet), Gilles Tarabiscuité, photographe (du 20 juillet au 21 août), Lana Greben, artiste en arts visuels (du 24 août au 25 septembre) et Isabelle Forest, artiste en arts visuels (du 28 septembre au 27 octobre).

Autres activités – Les 28, 29 et 30 juin, le Moulin a participé pour une 7^e année aux **Journées des Moulins**, un événement ayant lieu à la grandeur de la province dans les moulins participants. Pour l'occasion, les visiteurs pouvaient profiter de deux entrées pour le prix d'une et repartir avec leur petit pain frais pour 1,50 \$.



Dans le cadre du Festival international de poésie, le Moulin a présenté, le 11 octobre, **Le Moulin à paroles** afin de rendre hommages aux poètes disparus au cours de l'année. Cet événement était aussi l'occasion d'inaugurer la 14^e station du Sentier des poètes consacrée à Lyne Diamond.

Le Moulin seigneurial a aussi participé aux **Journées de la culture**, qui se déroulaient les 27, 28 et 29 septembre. Cette année, le thème choisi par le comité organisateur était « La rencontre ». En plus de l'admission libre au Moulin et de l'atelier de fabrication de pain, les visiteurs pouvaient profiter d'une exposition



temporaire de photos et documents tirés des archives du Moulin. À cela s'ajoutaient un atelier de fabrication de *camera obscura* individuelle destiné aux familles et offert sur inscription, de même que l'expérimentation d'une *camera obscura* grandeur nature installée dans la salle des meules.



Souper-bénéfice – Plus de 250 convives ont participé au traditionnel souper de crabe. La 23^e édition de l'activité a généré un bénéfice de 11 481 \$. Bien que le taux de participation fût très bon, le prix élevé du crabe a encore cette année diminué les bénéfices de l'activité.

Résultats des soupers bénéfiques depuis 2000

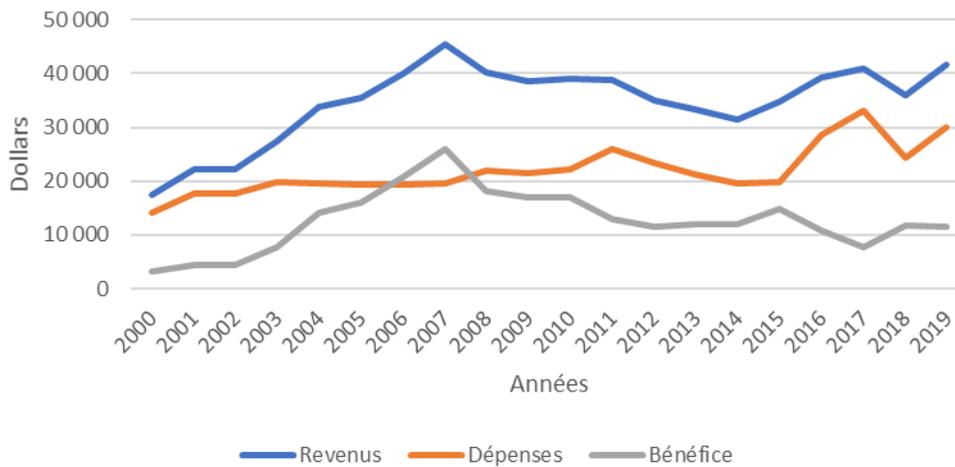


Tableau comparatif des 10 dernières éditions

Année	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Revenus	39 039	38 902	34 945	33 227	31 467	34 658	39 342	40 872	35 965	41 557
Dépenses	22 096	26 070	23 395	21 187	19 502	19 845	28 582	33 157	24 294	30 076
Bénéfice	16 943	12 832	11 550	12 040	11 965	14 813	10 760	7 715	11 671	11 481

Services - Les principaux services offerts sont la boutique, le service d'information touristique et la location des salles. Sur demande, pendant la période estivale, les visiteurs peuvent jumeler à leur visite un atelier de fabrication de pain. Aussi, sur réservation, les groupes de tout type de 20 personnes et plus peuvent profiter des services d'animation offerts.



PROMOTION

Les actions promotionnelles du Moulin seigneurial sont prévues dans un plan de promotion.

Le site effectue des actions promotionnelles individuelles et en partenariat. Dans les deux cas, il s'agit de publicité et de promotion.

Bilan des actions 2019-20	
Publicité	<ul style="list-style-type: none"> • Inscription dans la Carte-musées par Tourisme Trois-Rivières • Inscription dans les Pages jaunes - musée et salle de réception • Inscription au site de l'ALSQ • Inscription à la carte du Chemin du Roy avec visibilité accrue • Encarts de programmation • Signalisation touristique de la Ville de Trois-Rivières
Promotion	<ul style="list-style-type: none"> • Communiqués aux divers médias pour tous les événements • Envoi de la programmation dans le bulletin <i>Le Trifluvien</i> • Site Internet moulin-pointedulac.com • Facebook : Moulin seigneurial de Pointe-du-Lac • Engagement de partenariat avec Tourisme Trois-Rivières • Distribution régionale de 4 600 dépliants par Tourisme Mauricie et par À l'affiche 2000 • Distribution locale de dépliants dans les attraits, commerces et auberges du Chemin du Roy • Oriflamme pour les expositions permanentes • Offre de visite guidée aux tours opérateurs, club sociaux, écoles de la région, centres communautaires • Offre de location aux anciens locataires, entreprises de Trois-

	<p>Rivières et organismes communautaires</p> <ul style="list-style-type: none"> • Présence de la programmation sur différents sites Internet : Médiat-Muse, Tourisme Mauricie, Tourisme Trois-Rivières, Culture Mauricie, Quoi faire au Québec, Facebook, Wikipedia, Wikitravel, Trip Advisor, Fédération québécoise de la marche • Entente avec Terego (anciennement Terroir en VR) pour promouvoir l'offre de stationnement destiné aux motorisés et roulottes
--	--

DÉVELOPPEMENT

Observatoire du Cégep de Trois-Rivières à Champlain – L'Observatoire n'a malheureusement pu ouvrir ses portes au public pour l'été 2019, malgré l'annonce du soutien financier accordé par diverses instances. De fait, l'intérêt pour son ouverture s'est vu confirmé par l'obtention d'aides financières provenant de différentes sources pour un montant total de 18 467 \$. Toutefois, certains dommages causés au bâtiment au cours de l'hiver ne permettaient pas d'assurer la sécurité des visiteurs. Des travaux devront donc être entrepris afin d'effectuer les réparations nécessaires et d'assurer la sécurité du public.



Projets d'immobilisation – En 2017, une demande d'aide financière avait été déposée au MCC pour effectuer des travaux d'immobilisation. Depuis, le ministère avait accordé un montant permettant de repeindre la scierie, réparer un seuil et remplacer un cadre de fenêtre.

Au cours du dernier exercice, le MCC a demandé beaucoup d'informations pour l'analyse du financement des interventions qui n'avaient pas été effectuées, notamment certains détails techniques sur les projecteurs, l'indexation des coûts des travaux et la mise à jour du carnet de santé du bâtiment. Évidemment, ces nouvelles exigences n'ont fait que retarder le traitement et l'acceptation de la demande d'aide financière.

Le projet maintenant évalué à 107 830 \$, incluant uniquement la portion des taxes non remboursables, serait financé grâce à une aide financière de 75 482 \$ du MCC et d'une contribution de 32 348 \$ de l'organisme. Il comprend l'amélioration de l'éclairage extérieur et intérieur, la peinture des toitures, la relocalisation d'un mur près des toilettes du rez-de-chaussée, l'installation d'unités d'air climatisé au 2^e étage et la mise à jour du carnet de santé.

Cession au ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des Transports (MTMDET)

– Malgré des travaux qui ont eu un impact important sur les services et activités du moulin et qui se sont éternisés, ce ministère – anciennement le MTQ – a enfin procédé cette année au remplacement du pont faisant face au moulin. Rappelons toutefois qu'une entente a été conclue en 2017 entre le MTMDET et le Moulin relativement à la cession d'une petite partie du terrain longeant le pont et à une servitude pour la durée des travaux. L'entrepreneur qui a remplacé le pont a pris soin de remettre en état le stationnement et l'entrée du site, qui avaient été grandement affectés par la réalisation des travaux. Quelques réparations devront toutefois être complétées au printemps.

Agrément des institutions muséales

– Sorti en 2013, le rapport du Groupe de travail sur l'avenir du réseau muséal québécois (rapport Corbo) recommandait l'application d'un processus d'agrément des institutions muséales. Le MCC a décidé d'y donner suite afin de remplacer le processus de reconnaissance effectué à une seule reprise en 2000. L'agrément est un label de qualité que délivre le MCC qui témoigne de la performance de l'institution quant à certaines normes en termes de pratiques muséologiques, d'opérations, de planification, de protection et de mise en valeur du patrimoine. Alors que toutes les institutions muséales au Québec étaient invitées à déposer une demande d'agrément, celles soutenues au fonctionnement y étaient obligées.

Les demandes ayant été envoyées, le MCC a annoncé que chacun des trois organismes avait répondu avec satisfaction aux exigences et pouvait désormais bénéficier du statut d'institution muséale agréée.

PLAN D'ACTION ET BILAN

Depuis 2006, le service en ligne Di@pason, fondé sur l'approche de la gestion axée sur les résultats, a permis au MCC de mettre en place un plan d'action et bilan (PAB) pour les clients-partenaires, comme le Moulin seigneurial, qui déposent une demande d'aide financière dans le cadre du Programme d'aide financière aux institutions muséales (PAFIM). Le PAB est un outil de gestion permettant au client-partenaire de déterminer les actions qu'il entend mener, dans un temps défini, pour atteindre ses objectifs. Il présente de façon claire et précise les critères évalués par le MCC, les objectifs du client-partenaire, les moyens d'actions et leur durée, ainsi que les résultats obtenus. À la fin de la période couverte par le PAB, le client-partenaire rend compte au MCC des résultats obtenus et du degré de réalisation des objectifs poursuivis.

Le Moulin s'est doté d'un plan d'action pour la période 2019-22 selon lequel il poursuit 5 objectifs répondant aux différents critères d'évaluation du MCC. Puisque l'an 1 est maintenant complété, un bilan a été produit pour 2019-2020. En voici les résultats :

- 1. Objectif poursuivi par le Moulin seigneurial** – Offrir une programmation d'activités diversifiées permettant la mise en valeur et l'animation du Moulin seigneurial entre 2019 et 2022.

Critère évalué par le Ministère – La pertinence des expositions, des dispositifs d'interprétation et de la programmation d'activités culturelles au regard du mandat de l'institution.

- 1.1 Moyen d'action** – Période d'ouverture annuelle au public s'étendant du dernier dimanche de mai jusqu'au dernier dimanche d'octobre et permettant d'offrir un service de visite, guidée ou non, des expositions permanentes *Maître meunier* et *Farine de bois*.

Résultats obtenus – Le site a été ouvert au grand public 26 mai au 27 octobre 2019 pour un total de 154 jours. Les services de visite guidée ont été possibles du 26 mai au 2 septembre.

- 1.2 Moyen d'action** – Offrir une programmation d'expositions artistiques correspondant à la période annuelle d'ouverture au public.

Résultats obtenus – Un total de 5 expositions artistiques ont été présentées au cours de la période d'ouverture au grand public en 2019.

- 1.3 Moyen d'action** – Participer annuellement aux Découvertes Culturelles de Trois-Rivières en tant que lieu d'exposition officiel.

Résultats obtenus – Le site a participé aux Découvertes Culturelles de Trois-Rivières du 26 au 28 avril 2019.

- 1.4 Moyen d'action** – Participer annuellement aux Journées des Moulins.

Résultats obtenus – Le site a participé aux Journées des Moulins les 28, 29 et 30 juin 2019.

- 1.5 Moyen d'action** – Participer annuellement au Festival international de la poésie de Trois-Rivières en offrant l'activité Le Moulin à paroles.

Résultats obtenus – Le site a présenté l'activité Le Moulin à paroles dans le cadre du FIPTR le 11 octobre 2019.

- 2. Objectif poursuivi par le Moulin** – Renouveler annuellement l'entente de partenariat entre le Moulin seigneurial de Pointe-du-Lac, la Société du site Madeleine de Verchères et le Vieux presbytère de Batiscan et maintenir leur participation à cette entente jusqu'au 31 mars 2022.

Critère évalué par le Ministère – La gestion optimale des ressources et l'adéquation de la structure organisationnelle.

2.1 Moyen d'action – Tenir annuellement au moins une réunion des membres de la Table de coordination.

Résultats obtenus – Au cours de l'exercice 2019-20, les membres de la Table de coordination se sont rencontrés le 9 mars 2020.

2.2 Moyen d'action – Renouveler et signer annuellement l'entente de partenariat.

Résultats obtenus – En début d'année financière, les conseils d'administration des 3 organismes-partenaires ont accepté de renouveler l'entente pour un an, soit pour l'exercice 2019-20.

2.3 Moyen d'action – Bonifier la politique en ressources humaines.

Résultats obtenus – La politique en matière de ressources humaines produite et adoptée lors du processus d'agrément du MCC en 2018, puis bonifiée en décembre de la même année, a été mise à jour en mars 2019.

3. Objectif poursuivi par le Moulin – Poursuivre les partenariats avec les acteurs du milieu entre 2019 et 2022.

Critère évalué par le Ministère – L'enracinement de l'institution muséale dans la collectivité et sa vie démocratique.

3.1 Moyen d'action – Renouveler annuellement l'entente avec la Fabrique de Pointe-du-Lac jusqu'au 31 mars 2022 pour l'animation de l'église sur une durée de 8 semaines à partir de la Saint-Jean-Baptiste.

Résultats obtenus – Le renouvellement du partenariat entre la Fabrique et le Moulin seigneurial a permis d'offrir au grand public des services de visite guidée extérieure pendant 8 semaines, du mercredi au dimanche, entre le 27 juin et le 18 août 2019.

3.2 Moyen d'action – Poursuivre la participation du Moulin seigneurial à la Carte-musées de la ville de Trois-Rivières.

Résultats obtenus – Le partenariat avec Tourisme Trois-Rivières a été renouvelé en 2019 pour la participation du site à la Carte-musées.

3.3 Moyen d'action – Poursuivre la collaboration avec l'Auberge du Lac-St-Pierre pour l'accès aux sentiers Forestia situés à l'arrière du Moulin seigneurial (assainissement du boisé, reboisement et identification des sentiers).

Résultats obtenus – La collaboration avec l'Auberge du Lac St-Pierre s'est poursuivie en 2019 pour permettre l'accès à Forestia. Des travaux d'assainissement de la forêt ont été effectués en 2016 et des travaux de nettoyage du boisé se poursuivent dorénavant de façon continue.

3.4 Moyen d'action – Poursuivre la participation du Moulin seigneurial au Rallye des bonnes causes de Pointe-du-Lac.

Résultats obtenus – Le Moulin seigneurial a participé au Rallye des bonnes causes de Pointe-du-Lac le 25 mai 2019, en offrant une journée portes ouvertes.

4. Objectif poursuivi par le Moulin – Conserver l'équilibre budgétaire entre 2019 et 2022.

Critère évalué par le Ministère – La gestion optimale des ressources et l'adéquation de la structure organisationnelle.

4.1 Moyen d'action – Application de l'outil de planification, de suivi et de contrôle financier.

Résultats obtenus – L'outil de planification, de suivi et de contrôle financier a été appliqué.

4.2 Moyen d'action – Production d'états financiers mensuels et annuels.

Résultats obtenus – Les états financiers mensuels pour l'exercice 2019-20 sont produits sur Sage 50. Une firme comptable a produit un avis aux lecteurs des états financiers au 31 mars 2020.

5. Objectif poursuivi par le Moulin – Procéder à des interventions d'entretien préventif, d'amélioration et de sécurisation des lieux.

Critère évalué par le Ministère – L'efficacité des mesures prises en vue d'assurer une conservation adéquate du bien patrimonial classé.

5.1 Moyen d'action – Procéder à la peinture des toitures du moulin à farine et de la scierie.

Résultats obtenus – Aucun.

5.2 Moyen d'action – Améliorer l'éclairage extérieur en installant des luminaires à l'arrière du terrain et en éclairant la balustrade.

Résultats obtenus – Aucun.

5.3 Moyen d'action – Relocaliser un mur au rez-de-chaussée du moulin à farine afin de répondre aux besoins actuels de l'organisme en augmentant l'espace de rangement disponible.

Résultats obtenus – Aucun.

5.4 Moyen d'action – Améliorer l'éclairage intérieur en modernisant l'équipement.

Résultats obtenus – Aucun.

5.5 Moyen d'action – Installer un système de climatisation au deuxième étage du moulin à farine.

Résultats obtenus – Aucun.

Précisons que les 3 premiers moyens d'action ont fait l'objet de demandes d'autorisation et de financement dès mars 2017. L'autorisation des travaux a été accordée mais le financement n'était pas confirmé. L'année suivante pendant l'attente de l'analyse de la demande, il a été possible d'ajouter 2 autres interventions, soit l'amélioration de l'éclairage intérieur en modernisant l'équipement et l'installation d'un système de climatisation au deuxième étage du moulin à farine. Depuis, l'autorisation des travaux de ces nouvelles interventions a été obtenue mais l'acceptation du financement est toujours attendue. En mars dernier, le MCC signifiait qu'une mise à jour du carnet de santé de 2010 était requise pour poursuivre le traitement de la demande. Au moment d'écrire ces lignes, le carnet de santé a été mis à jour et 4 nouvelles interventions ont été ajoutées à la demande, soit la réfection des fascias des toits, la peinture des boiseries extérieures du moulin à farine, l'installation de systèmes motorisés au barrage et le remplacement du pivot de la turbine.

Ainsi, pour 2019-2020, ces 4 des 5 objectifs sont atteints.

STATISTIQUES

Le site a été ouvert 3 jours en avril pour la semaine des Découvertes culturelles, puis 154 jours consécutifs entre mai et octobre pour un total de 157 jours. Le tableau de la fréquentation totale par mois de la page 17 fait le constat que le Moulin reçoit aussi des visiteurs en dehors de sa période d'ouverture continue.

Fréquentation globale – Au cours de la période 2019-2020, la fréquentation totale s’est chiffrée à 8476 visiteurs, ce qui représente une augmentation de 11 % par rapport à 2018-19. Seules les catégories de l’accueil, des visiteurs et des groupes visiteurs ont connu une très légère diminution. Notons, en outre, que comme les visites de l’église de Pointe-du-Lac se limitaient à l’extérieur, le nombre de visiteurs n’a pas été comptabilisé dans la fréquentation globale.

Catégories	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Accueil	1 221	955	965	1 289	1 585	1 309	1 361	1 657	1 773	1 251	1 107
Visiteurs musée	2 123	1 990	1 945	2 055	1 713	2 007	1 686	2 234	2 176	2 195	2 171
Groupes visiteurs	370	420	359	355	831	960	902	1 072	966	912	1 249
Groupes locataires	2 454	2 747	1 494	1 586	2 078	2 205	1 958	2 351	2 738	1 992	2 343
Activités	870	949	922	583	704	779	461	440	738	561	680
Expositions d’art	1 522	868	357	483	712	771	749	581	855	691	912
SOUS-TOTAL	8 560	7 929	6 042	6 351	7 623	8 031	7 117	8 335	9 246	7 602	8 462
Visiteurs église	594	585	475	376	285	410	504	387	416	0	14
TOTAL	9 154	8 514	6 517	6 727	7 908	8 441	7 621	8 722	9 662	7 602	8 476

*Inclut aussi les groupes scolaires depuis 2026

Accueil et visiteurs individuels – En 2019, le Moulin seigneurial a reçu 3278 visiteurs individuels comparativement à 3 446 en 2018. Notons que cette légère diminution peut sans doute être attribuée, en partie, à la méthode de notation de l’achalandage de l’accueil, qui comporte une certaine marge d’erreur, notamment lors de la haute saison.

Accueil de groupes visiteurs et de groupes locataires – Le Moulin seigneurial accueille deux types de clientèles de groupe : les groupes visiteurs et scolaires, ainsi que les groupes locataires.

Année	Groupes visiteurs	Personnes	Groupes locataires	Personnes
2009	12	370	40	2 454
2010	13	420	34	2 747
2011	11	359	23	1 494
2012	15	355	36	1 586
2013	21	831	41	2 078
2014	21	960	42	2 205
2015	24	902	40	1 958
2016	26	1 072	49	2 351
2017	28	966	47	2 738
2018	26	912	36	1 992
2019	32	1 249	41	2 343

En 2019, 32 groupes ont visité le site, dont 20 groupes scolaires. Il s’agit d’une hausse (19 %) comparé à l’an dernier, où 26 groupes s’étaient présentés. À l’exception des groupes

scolaires, les réservations pour les groupes visiteurs ont principalement été effectuées par le biais d'agences de voyages organisés.

En ce qui concerne les groupes locataires, 41 groupes ont tenu des rassemblements dans les salles du Moulin par rapport à 38 en 2018. Il s'agit d'une hausse d'environ 8 %. Plus précisément, grâce aux actions de promotion réalisées depuis quelques années, il semblerait que le site soit de plus en plus prisé pour les mariages dans la région.

Questionnaire d'appréciation – Le questionnaire d'appréciation pour 2019 a été réalisé à l'interne, grâce aux fonctionnalités offertes par les nouvelles caisses numériques utilisées désormais. L'analyse des questionnaires d'appréciation permet de connaître le profil du visiteur, soit son groupe d'âge, son genre et sa provenance. L'analyse permet également de valider le choix des stratégies de communication. Enfin, les suggestions ou commentaires laissés par les visiteurs sont généralement pertinents et constructifs.

Le visiteur type est un homme (65 %) âgé entre 45 et 64 ans (55 %). Les visiteurs proviennent surtout de la Mauricie (30 %), d'une autre région du Québec (30 %), du Centre-du-Québec (15 %), de Montréal (10 %) et de l'Europe (10 %) et en sont à leur première visite au Moulin seigneurial (90 %). Leurs sources d'information sur le site historique sont Internet (25 %), le guide touristique (25 %), les parents et amis (20 %), le bureau d'information touristique (20 %) et le dépliant promotionnel (20 %). Pour l'appréciation de la tarification, de l'accueil, de la propreté, du service lors de leur visite et de la qualité des expositions, ces visiteurs sont très satisfaits (80 %) ou satisfaits (15 %) et recommanderaient de visiter le site à leur entourage (100 %).

Les suggestions ou commentaires des visiteurs :

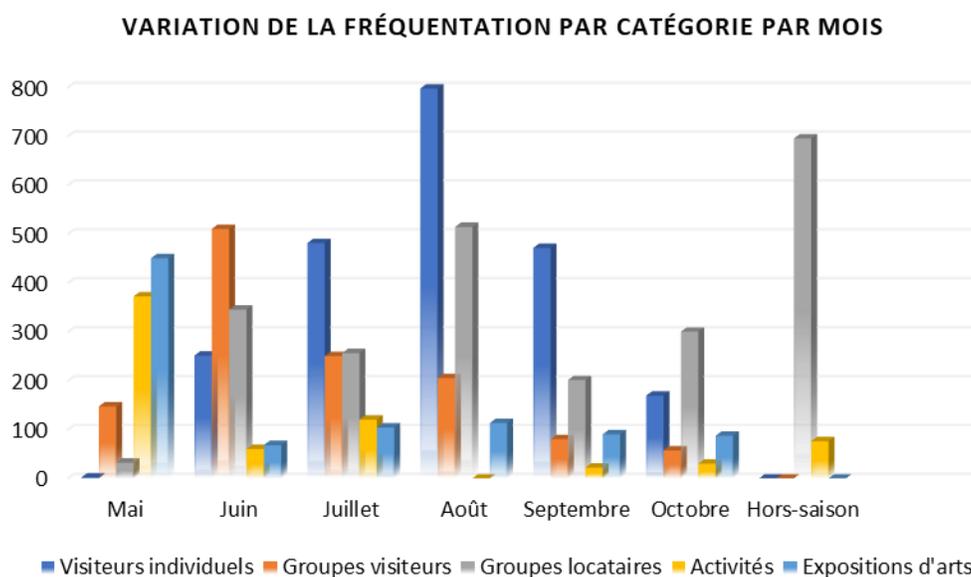
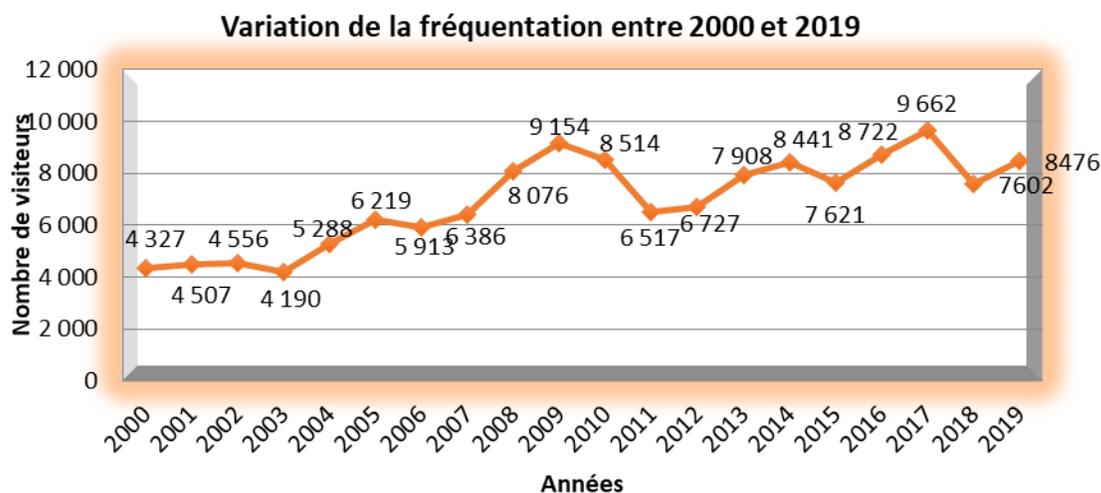
- M* Superbe endroit à protéger.
- M* Très beau site.
- M* Super merci.
- M* La visite guidée apporte beaucoup plus de compréhension que la faire par nous-mêmes. Merci à notre guide Thomas. Très belle visite guidée.
- M* Merci. Très bien.
- M* Bravo, très intéressantes expositions. Merci
- M* Super visite avec excellent guide.
- M* Très belle visite. Étienne notre guide était super intéressant. Bravo.

Superbe animation.

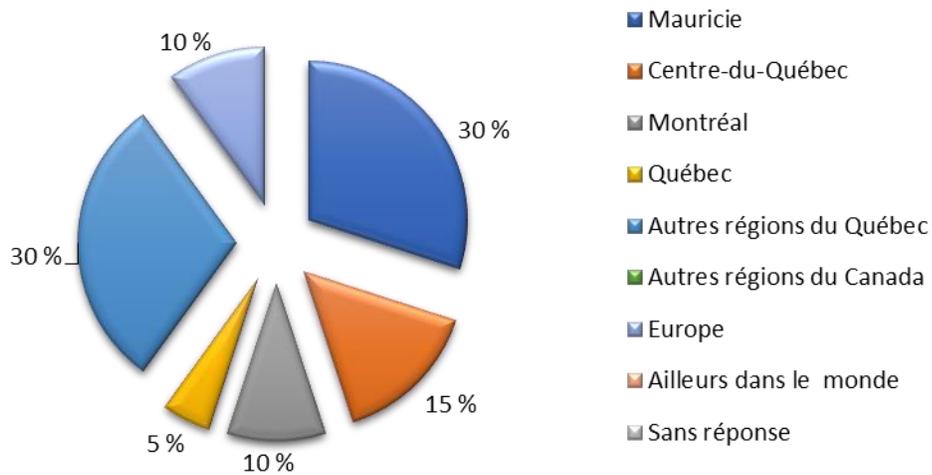
Bravo.

Merci, très bien.

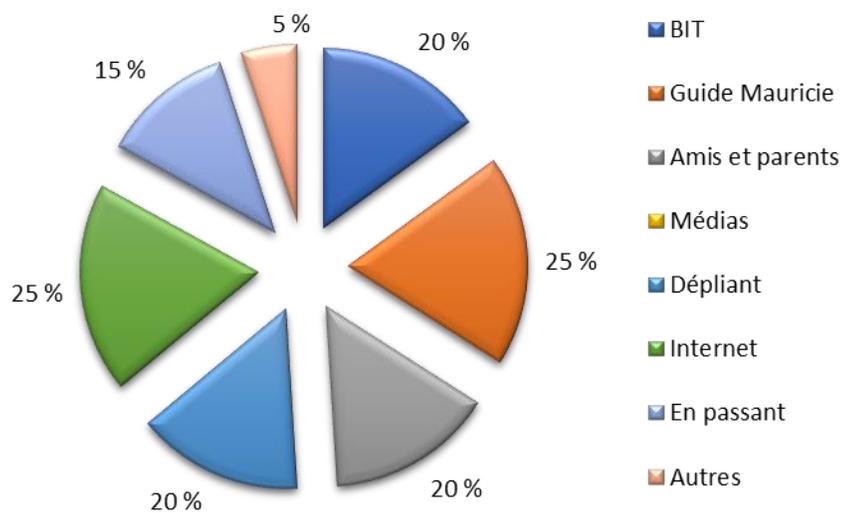
STATISTIQUES DE FRÉQUENTATION POUR 2019-2020



Provenance des visiteurs



Sources d'information



STATISTIQUES DES INTERNAUTES

Site internet : recitsquifontjaser.com

Fréquentation globale par année

Année	Nombre de visites	Temps moyen passé sur le site	% Nouvelles visites
2009 ⁽¹⁾	102	00:01:54	58 %
2010	751	00:00:59	81 %
2011	990	00:01:20	79 %
2012	1 345	00:01:14	72 %
2013	1 486	00:01:08	77 %
2014	2 601	00:00:27	94 %
2015	2 518	00:00:25	95 %
2016	1 278	00:00:53	86 %
2017	3 169	00:01:04	92 %
2018	4 602	00:01:08	91 %
2019 ⁽²⁾	41 365 ⁽³⁾	00 :01 :43	87 %
2020 ⁽⁴⁾	10 183	00 :01 :05	87 %

(1) Le site internet : recitsquifontjaser.com est en ligne depuis le 3 mars 2009.

(2) En raison de la refonte du site, les statistiques pour 2019 n'incluent que les données pour les mois de mai à décembre.

(3) L'augmentation importante du nombre de visites est dû à la refonte des sites des organismes-partenaires, qui transitent maintenant tous par le site de recitsquifontjaser.com.

(4) Les statistiques pour 2020 ne comprennent que les mois de janvier à mars, inclusivement.

Site internet : moulin-pointedulac.com

Fréquentation globale par année

Année	Nombre de visites	Temps moyen passé sur le site	% Nouvelles visites
2009 ⁽¹⁾	142	00:03:11	68 %
2010	3 973	00:02:37	77 %
2011	4 672	00:02:20	79 %
2012	5 496	00:02:31	77 %
2013	6 614	00:02:09	73 %
2014	6 760	00:02:28	78 %
2015	8 132	00:02:24	76 %
2016	10 751	00:02:20	86 %
2017	11 795	00:02:06	86 %
2018	10 022	00:01:59	86 %
2019 ⁽²⁾	8 083	00 :01 :04	n.d. ⁽³⁾
2020 ⁽⁴⁾	-	-	-

(1) Le site internet moulin-pointedulac.com est en ligne depuis le 3 mars 2009.

(2) En raison de la refonte du site, les statistiques pour 2019 n'incluent que les données pour les mois de mai à décembre.

(3) En raison de la refonte du site, cette information n'est plus disponible.

(4) En raison de la refonte des sites Web, les statistiques chacun des sites individuellement ne sont plus disponibles.

Taux de rebond : c'est le nombre de visiteurs ayant abouti sur le site internet et l'ayant quitté dans les secondes suivantes parce qu'ils n'ont pas trouvé ce qu'ils cherchaient ou encore le site internet ne correspondait pas à leurs attentes. Pour 2019, le taux de rebond est de 45,53. Ce pourcentage est dans la moyenne, car généralement le taux de rebond se situe entre 40 % et 60 %. Plus un taux de rebond est faible, meilleur est la capacité de rétention du visiteur.

Musée virtuel canadien - Exposition virtuelle « Maître meunier »

http://www.virtualmuseum.ca/pm_v2.php?id=exhibit_home&fl=0&lg=Francais&ex=703

Fréquentation globale par année

Année	Nombre de visites	Pages vues	Moyenne des pages vues par visite
2010 ⁽¹⁾	30	750	25,75
2011	267	6 023	23,5
2012	245	3 707	15
2013	322	4 654	14
2014	158	1 397	8
2015	188	2 256	12
2016	87	837	15
2017 ⁽²⁾	85	2 458	FR : 45,5/EN : 3
2018	68	738	FR : 12,6/EN : 8
2019	90	1513	FR : 17/EN : 3
2020 ⁽³⁾	33	274	FR : 6/EN : 28

(1) L'exposition virtuelle a été mise en ligne en septembre 2010.

(2) À partir de 2017, les statistiques regroupent les données pour les versions française et anglaise.

(3) Pour 2020, les statistiques regroupent les mois de janvier à mars inclusivement, pour les versions française et anglaise.

Musée virtuel canadien - Exposition virtuelle « Farine de bois »

http://www.museevirtuel-virtualmuseum.ca/Search.do?R=VE_2360&lang=fr&ex=on

Fréquentation globale par année

Année	Nombre de visites	Pages vues	Moyenne des pages vues par visite
2013 ⁽¹⁾	91	884	10
2014	25	474	19
2015	52	279	5
2016	50	850	33
2017 ⁽²⁾	22	2 630	FR : 155/EN : 85
2018	8	112	FR : 12,3/EN : 19
2019	18	986	FR : 55/EN : 89
2020 ⁽³⁾	10	192	FR : 8/EN : 36

(1) L'exposition virtuelle a été mise en ligne en août 2013.

(2) À partir de 2017, les statistiques regroupent les données pour les versions française et anglaise.

(3) Pour 2020, les statistiques regroupent les mois de janvier à mars inclusivement, pour les versions française et anglaise.